



CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : secretariat@cfecgc-orange.org

Réf. : FD/GB/SC/HM/NM/20/01/2014

Orange
78, rue Olivier de Serres
75505 Paris cedex 15

A l'attention de **Monsieur Stéphane Richard**
Président Directeur Général d'Orange

Paris, le 16 janvier 2014.

Objet : Politique de l'emploi en France : décentraliser en mode « gagnant / gagnant »

Monsieur le Président Directeur Général,

Selon les prévisions de la Direction des Ressources Humaines, le groupe Orange en France connaîtra 30 000 départs sur la période 2013/2020, qui ne seront pas compensés par des embauches équivalentes, loin s'en faut.

Dans le même temps, la mobilité interne est en forte baisse, ce qui préoccupe légitimement la Direction des Ressources Humaines.¹

La difficulté est particulièrement sérieuse dans les régions, où la moyenne d'âge du personnel est plus élevée qu'en Ile de France (de 2,4 ans, selon le dernier rapport emploi présenté en CCUES), et la décade des effectifs plus rapide. Non seulement certains bassins d'emplois pourraient assez rapidement passer en dessous de la taille critique en termes d'optimisation de la gestion des services, mais cette décade des effectifs crée une raréfaction des postes à pourvoir qui nuit à la mobilité volontaire intra bassins d'emplois... et par ricochet à la motivation des équipes : s'être investi et disposer des compétences nécessaires ne suffit plus pour prétendre à un changement de poste en région, même sans promotion hiérarchique. Cette sclérose progressive, mais de plus en plus sensible, est évidemment préjudiciable au dynamisme des équipes, d'autant plus nécessaire dans le contexte économique et concurrentiel que nous connaissons.

C'est sur la base de ce constat, remonté par nombre de nos représentants dans les régions, que nous vous proposons de mettre en œuvre un projet de décentralisation des effectifs, susceptible de compléter et de « booster » les mesures de relance de la mobilité envisagées par le Groupe.

La localisation en Ile de France ne constitue pas une condition d'efficacité pour tous les services : il serait donc judicieux d'analyser quelles équipes pourraient être décentralisées, sans détruire les collaborations qui nécessitent une proximité géographique. Il deviendrait alors possible, sur la base du volontariat, de proposer à une fraction significative de franciliens de partir en région.

Les avantages ainsi produits seraient consistants et nombreux :

.../...

¹ Voir la « présentation des mesures destinées à relancer la mobilité interne » du 11 décembre 2013 jointe en annexe.

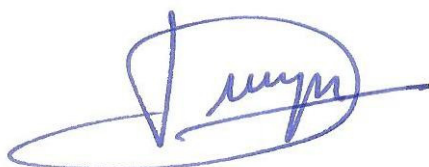
.../...

- Répondre aux attentes de nombreux collègues qui ne demandent qu'à quitter l'Île de France (la moitié des franciliens rêvent de quitter la capitale²), et seraient donc particulièrement satisfaits que l'entreprise le leur propose ;
- Rééquilibrer de notre démographie sociale par rapport à l'implantation de la population française (actuellement, la région Ile de France rassemble 31,12% des effectifs France du Groupe Orange, alors que moins de 20% de la population française y habite³), mais aussi en termes d'âge des équipes ;
- Diminuer les coûts immobiliers de l'entreprise, le coût du foncier étant moindre en région ;
- Augmenter significativement le pouvoir d'achat des personnels sans effet sur la masse salariale, le coût de la vie étant plus faible en région ;
- Diminuer les temps de transports pour les personnels, et plus largement améliorer leur qualité de vie et leur bien-être, ce qui aura des répercussions positives sur leur productivité et leur motivation ;
- Prendre une initiative positive en matière d'aménagement du territoire national avec la possibilité de passer des accords gagnants/gagnants avec certaines collectivités locales et de bénéficier de contre parties intéressantes (aides à l'investissement, aménagement des réseaux de transports locaux, meilleure posture de négociation pour emporter les contrats des collectivités territoriales...)
- Prouver la capacité d'innovation d'Orange en matière de politique sociale.

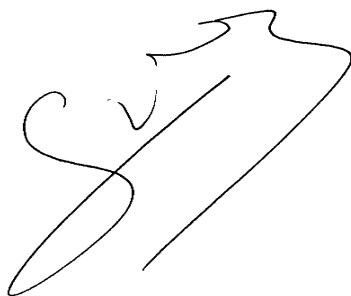
Il est certain qu'un tel projet susciterait l'adhésion du personnel, et les retombées en termes d'image, interne comme externe, seraient positives pour l'entreprise.

Nous sommes bien sûr disposés à apporter notre concours à un tel projet, dans toutes les phases de sa réalisation, et vous remercions de nous faire connaître les suites que vous envisagez de lui donner.

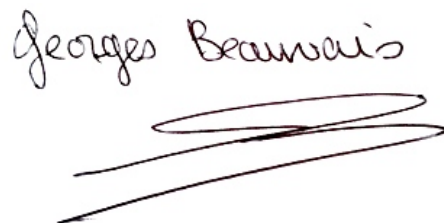
Espérant que cette proposition retiendra toute votre attention, et qu'elle pourra faire partie des projets de l'entreprise dès 2014, nous vous assurons, Monsieur le Président Directeur Général, de toute notre considération.



François Dechamps
Commission rémunération
CFE-CGC Orange



Sébastien Crozier
Président
CFE-CGC Orange



Georges Beauvais
Commission emploi / métiers
CFE-CGC Orange

CC : Monsieur Bruno Mettling, Directeur des Ressources Humaines

² <http://www.latribune.fr/blogs/mieux-dans-mon-job/20121016trib000725224/ces-franciliens-qui-revent-toujours-de-quitter-paris.html>

³ <http://www.insee.fr/fr/regions/idf/?page=faitsetchiffres/presentation/presentation.htm>